

OBJET	DÉLIBÉRATIONS
<u>Séance du Jeudi 13 juin 2024</u>	
<u>Présents :</u>	MM. PARIS, JALADE, CALMELS, ROÏTERO, DOMENECH, AMADO MARTINEZ, M. SOULIÉ, C. DURAND, J. PACE, R. VIARONGE
<u>Excusés :</u>	MALIÉ, GARRIGUES, ALBINET (pouvoir à C. DURAND) Secrétaire : M. Soulié <u>Ordre du jour :</u>
<u>Eclairage Public</u>	Avis favorable au transfert de compétence "Eclairage Public" au Siecda. Il s'agit d'un transfert administratif et technique et non décisionnel. La commune conservera le choix des investissements et de la gestion de l'éclairage. (11 pour)
<u>Assainissement collectif</u>	Avis favorable à l'adhésion au groupement de commande pour l'étude préalable au transfert de compétence de l'assainissement collectif, étude effectuée par EPAGE VIAUR. (11 pour)
<u>Agence Postale</u>	Renouvellement de la convention de partenariat, avec La Poste, à compter du 1 ^{er} janvier 2025, pour une durée de 9 ans. (11 pour)
<u>Urbanisme</u>	Avis favorable à la mise en place du Paroisse Usager Urbanisme, lié à la nouvelle application informatique "Next'Ads". (11 pour)
<u>Cabinet Médical</u>	Location du 3 ^e Cabinet aux Infirmières, à compter de Septembre, au prix de 300€ par mois, indexé sur l'IRL au 1 ^{er} janvier de chq année, transfert de M ^{me} Bougeu à la Boutique, au prix de 30€/mois, indexé selon l'IRL au 1 ^{er} janvier de chaque année (1 abstention JALADE)
<u>Camping</u>	Nominations du régisseur Marjorie VERGUES pour la gestion du camping. (11 pour)
<u>Cantine</u>	Nouveau prix du repas : 4,84€ TTC Participation communale inchangée
<u>Zone d'Accélération Energies Renouvelables</u>	adhésion à la définition de zonage (11 pour)